

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES
D'ANNEMASSE**

20, Rue Léandre VAILLAT BP 253
74106 ANNEMASSE CEDEX
Téléphone : 04.50.38.39.32
Télécopie : 04.50.87.28.79

République Française
au nom du Peuple Français

**PROCÈS-VERBAL
SUR COMMISSION ROGATOIRE****du 4 MARS 1996**

Dans l'affaire entre:

Mme Danielle RUSTRE

5 Chemin de Servette
74100 AMBILLY

DEMANDEUR, Ayant pour conseil Me VERDON (avocat au
barreau de THONON)

et

Mme Marthe GERMA

10 rue du Château Rouge
74100 ANNEMASSE

DEFENDEUR, Ayant pour conseil Me MULLIEZ (avocat au
barreau d'Annecy)

**La formation de conseillers rapporteurs du Conseil de
Prud'hommes D'XXXXXXX****Composée de**

Monsieur BBBBBBBB ,conseiller employeur
Monsieur CCCCCCCC ,conseiller salarié
Monsieur DDDDDDDD, Greffier en Chef

a été saisie le _____
en vertu d'une commission rogatoire du _____
et a fait parvenir au Conseil de prud'hommes de céans
les constatations qui suivent
qui ont été enregistrée le 4 mars 1996

CHAP_5.wpd

RG N° F 95/00132

Section : Commerce - Bureau 1

MINUTE 96/444